

Le 30 septembre 2005

**Par courriel et messagerie**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
C.P. 001, Tour de la Bourse  
800 place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, poste 3928  
Télécopieur : (514) 289-3719

**OBJET:** Demande révisée relative à la modification des conditions des services de transport d'Hydro-Québec  
Dossier de la Régie : R-3549-2004 (Phase 2)  
Notre dossier : R0000146/FJM/CR

---

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision D-2005-123 de la Régie, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le «Transporteur») dépose ce jour, auprès de la Régie, plusieurs des réponses à la demande de renseignements no 1 de la Régie et aux demandes de renseignements de l'ACEF, l'AQCIE-CIFQ, BEMI, FCEI, OPG, RNCREQ, UC et l'UMQ soumises au Transporteur, le 9 septembre dernier.

Le Transporteur désire informer la Régie qu'il n'est malheureusement pas en mesure de transmettre aujourd'hui toutes les réponses aux nombreuses demandes de renseignements reçues. Toutefois, le Transporteur prévoit déposer la suite de ses réponses au tout début de la semaine prochaine.

Les réponses sont consignées aux pièces HQT-6, Documents 1 à 10 dont la pièce HQT-6, Document 7 a été déposé le 15 septembre dernier. Ces pièces sont transmises en version électronique seulement et la version papier de toutes les pièces sera acheminée à la Régie une fois que toutes les questions auront été répondues par le Transporteur et ce, dans les meilleurs délais suivant le dépôt de la semaine prochaine. Le Transporteur produira également une mise à jour de la Liste des pièces lors de ce prochain dépôt.

Par ailleurs, certaines des pièces sont complémentaires aux réponses transmises et sont consignées aux pièces HQT-2, Documents 1.1 et 1.2. Ces pièces étant très volumineuses (plus de 40 MO), elles ne pourront être transmises à la Régie en version électronique et seront plutôt gravées sur un CD-Rom et transmises à la Régie dans les plus brefs délais.

**Avocat en chef**  
Pierre Gagnon  
**Directrice – Distribution**  
Jacinte Lafontaine  
**Directrice – Production**  
Isabelle Rayte-Doiron  
**Directeur – TransÉnergie**  
F. Jean Morel

**Avocats**  
Stéphanie Assouline  
Sophie Baril  
Chantal Bléque  
Josée Deland  
Dominique Downs  
Valérie Durand  
Eric Fraser  
Yves Fréchette

Rita-Rose Gagné  
Christian Houde  
Line Janelle  
Jean-François Lacasse  
Julie Lapiere  
Nicole Lemieux  
Jean-François Mercure

Maria Moudfir  
Cathy Noseworthy  
Louise Ouellet  
Jocelyne Paquette  
Pascal Parent  
Michel Pasini  
Dominique Piché

Louis Prévost  
Jean Rajotte  
Sylvy Rhéaume  
Carolina Rinfret  
Nicholas Robidoux  
Jean-Olivier Tremblay  
Simon Turmel

Copie de la présente lettre est envoyée, ce jour, par courriel seulement, aux intervenants dont le statut a été accordé par la Régie dans sa décision D-2005-150 et dont les noms apparaissent à la liste en annexe.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur, Affaires juridiques TransÉnergie



F. Jean Morel

Pièces jointes

c.c. Intervenants autorisés  
(par courriel seulement)